

DIRECTION GENERALE DES DOUANES



NOTE DE SERVICE N° 74 . . . PMBPE/DGD/DU 29 MAR 2016
(DIFFUSION GENERALE)

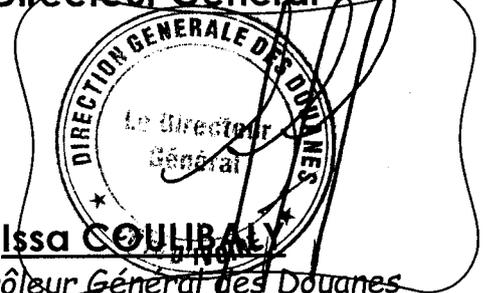
Objet : Suspension d'agrément

Réf. : Lettre N° 066/MT/DGAMP/PR du 10/02/2016

Conformément à la lettre du Directeur Général des Affaires Maritimes et Portuaires, visée en référence, j'ai l'honneur de communiquer à l'ensemble du service, la suspension pour une durée de six (06) mois de l'agrément de consignataire maritime et de manutentionnaire portuaire de la société **WILHELMSSEN SHIPS SERVICES**.

J'invite en conséquence l'ensemble des services à mettre à jour leur registre pour tenir compte de cette donne.

Le Directeur Général



Issa COULIBALY

Contrôleur Général des Douanes
Officier de l'Ordre National